Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 33 (1962)

Heft: 4

Artikel: Un inventeur jurassien à l'honneur

Autor: J.-Cl.D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824710

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un inventeur jurassien à l'honneur

Au Salon des inventeurs, qui s'est tenu du 9 au 18 mars au Centre international Rogier, à Bruxelles, la reine Fabiola, qui le visitait incognito en compagnie du roi Baudoin, a serré la main à M. Hubert Jeandupeux, de Courrendlin.

Sachant, sans doute, que, selon le verdict populaire, l'Oscar de l'invention 1962 serait décerné à l'inventeur jurassien, elle avait tenu

à se faire expliquer le maniement de son appareil.

M. Jeandupeux qui, au même Salon, en 1959, avait déjà reçu une médaille d'or pour un autre appareil permettant de faire rapidement un authentique nœud de Smyrne (nœud Ghiordès), avait trouvé mieux cette année. Il présentait un appareil Perse-continu, facilitant la confection rapide de tapis véritablement noués au point Perse, nœud Senneh, simple ou double fil par point.

Précisons que cet appareil noue et coupe simultanément la boucle du nœud, en utilisant un fil continu, avec changement rapide de fils de couleurs différentes.

Le roi Baudoin, qui, à son tour, a examiné le travail de l'appareil, l'a trouvé très ingénieux. De fait, il permet d'effectuer 1000 à 1500 points à l'heure. La confection d'un tapis va désormais cinq fois plus vite. Mme Jeandupeux, elle, bat tous les records. Elle a déjà réalisé 1800 nœuds à l'heure.

Comment l'Oscar de l'invention est-il décerné? Avant de quitter le Salon, chaque visiteur est invité à remplir un concours-référendum en indiquant quelle est l'invention la plus intéressante. Plus de cent mille visiteurs ont jugé les inventions de quelque 900 concurrents. A la majorité des quatre cinquièmes des voix, M. Jeandupeux a reçu l'Oscar.

Photo Lachat-Mouillet

Cliché ADIJ No 488



Son appareil n'a pas seulement attiré les visiteurs, mais les spécialistes et les commerçants. Des industriels s'y sont déjà intéressés. M. Jeandupeux a reçu des offres d'Allemagne et de France. Un Belge projette de le lancer dans le Benelux. Un éventuel fabricant est venu d'Algérie, où l'on fait de nombreux tapis d'Orient, et il a formulé des propositions précises à l'inventeur jurassien.

En Suisse, il est vraisemblable que ce nouvel appareil sera lancé prochainement sur le marché. L'outillage est déjà fait. Il pourrait coûter, estime M. Jeandupeux, de 15 à 18 francs pièce.

J.-Cl. D.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Surexpansion et capacité de concurrence. — La surexpansion est loin de fléchir. Le déficit extraordinaire de la balance commerciale vient de le prouver avec évidence. En raison de la surcharge de l'appareil de production, il a fallu acheter à l'étranger des biens d'équipement et de consommation en plus grande quantité encore qu'au cours des années précédentes.

L'an dernier les exportations suisses de capitaux sous forme d'emprunts étrangers ont atteint un record, avec 1012 millions de francs. En dépit de cela le marché des capitaux est resté extraordinairement liquide, plus de 3,5 milliards de capitaux s'étant réfugiés en Suisse en raison de la situation politique et monétaire toujours instable qui a régné. Les mesures de stérilisation prises par la Confédération, la Banque Nationale et les banques pour modérer cet afflux n'ont pas été suffisantes.

Toutes ces données démontrent combien il est urgent de prendre des mesures pour contenir ce véritable « gonflement » de la conjoncture, qui crée dans notre pays un facteur d'insécurité non négligeable.

Dans sa dernière communication sur la situation économique de la Suisse, la Commission de recherches économiques constate, comme on le sait, que du fait de la hausse constante des prix et des coûts de production, la capacité de concurrence de notre industrie sur les marchés mondiaux menace d'être affectée, si le tassement de la conjoncture que l'on constate à l'étranger devait entraîner chez nos concurrents un certain ralentissement de la conjoncture, alors que nous vivons toujours en pleine période d'expansion.

« Ces perspectives, ajoute la commission, doivent inciter à une réserve accrue dans l'utilisation des possibilités de l'économie, notamment dans le domaine des investissements où l'on devrait s'abstenir